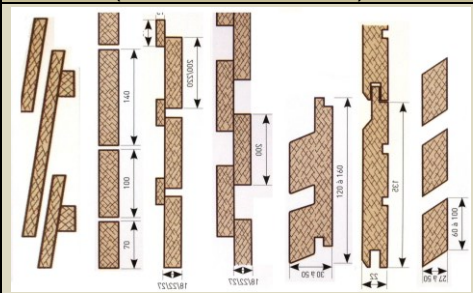


BARDAGE « CLASSE 4 »

- Fabrication / composition :** Les bardages en pin principalement de 4 types :
- Planches brutes de sciage pour pose à recouvrement
 - Bois bruts de sciage pour pose à claire-voie
 - Bois rabotés pour pose à claire-voie
 - Profilés rabotés pour pose jointive avec emboîtement

Traitement par imprégnation, vert ou brun au choix, pour usage en classe d'emploi 3b ou 4

Offre courante :

Profil (liste non-exhaustive)	Dimensions courantes (mm)
	<p>La section dépend du profil choisi. Se rapprocher des fabricants pour connaître les spécificités de leurs produits.</p> <p>Pour les emboîtements, compter un recouvrement de 10% (largeur utile = largeur hors-tout - 10%)</p>

La flexibilité des acteurs des pins de France leur permet aussi de réaliser des profils sur-mesure.

Certification / label :

CTB B+ sur le traitement par imprégnation (marque de qualité délivrée par le FCBA et attestant de l'efficacité et de la non-toxicité du traitement)

Bois certifiés **PEFC** sur demande



Marquage **CE** réglementaire



Normes de référence :

DTU 41.2 « Revêtements extérieurs en bois »
NF EN 14519 « Lambris et bardages en bois massif résineux »
NF EN 14915 « Lambris et bardages en bois – Marquage CE »

Applications :

- Revêtements muraux extérieurs, en particulier :
- Façades orientées aux vents de pluie dominants en zone de climat humide
 - Façades en front de mer
 - Zones de métropole infestées par les termites
 - DOM-TOM

Plafonds extérieurs, sous-face de toitures

Aménagement du jardin (clôtures, palissades, abris, etc.)

Il est largement conseillé de poser un bardage sur des tasseaux en pin imprégné « classe 4 », protégés durablement notamment des termites car il n'y a aucun moyen de surveiller le bon état de l'ossature dans le temps !

Les lames de bardage doivent être sèches à 18% maximum au moment de leur mise en œuvre (voir DTU 41.2)